

Formation création, pose et vérification de la ligne de vie provisoire EN 795 ^{1PortHarnais}

Sécurisez les interventions en hauteur sur site non équipé grâce à une formation dédiée à la ligne de vie provisoire EN 795. Les participants apprennent à analyser la situation de travail, identifier les points d'ancrage adaptés, mettre en place une ligne de vie temporaire, contrôler leurs EPI antichute et évoluer en sécurité afin de prévenir les risques de chute.

Présentiel - Synchron

Objectifs

Sécuriser les interventions en hauteur sur site non équipé ou partiellement équipé en formant les participants à la mise en place, l'utilisation et la vérification visuelle d'une ligne de vie provisoire EN 795.

Cette formation vise à renforcer la prévention des chutes de hauteur, à fiabiliser le choix des points d'ancrage, à améliorer l'utilisation des EPI antichute et à permettre aux équipes d'intervenir avec méthode, sans improvisation, dans le respect des consignes de sécurité et des notices fabricants.

Les + métier

Formation ligne de vie provisoire EN 795 à Lyon : pose, points d'ancrage, EPI antichute et prévention des chutes.

Public Visé

Personnel amené à intervenir en hauteur sur site équipé, non équipé ou partiellement équipé, avec utilisation d'un harnais antichute, de longes, de connecteurs, de points d'ancrage ou d'une ligne de vie provisoire EN 795.

Cette formation s'adresse notamment aux techniciens de maintenance, agents techniques, personnels du BTP, couvreurs, charpentiers, poseurs, agents d'exploitation, intervenants sur toiture, passerelle, structure, échafaudage ou zone exposée au risque de chute de hauteur.

Elle concerne les salariés devant être capables d'analyser une situation de travail en hauteur, choisir les points d'ancrage adaptés, mettre en place une ligne de vie provisoire, contrôler visuellement leurs EPI antichute et évoluer en sécurité.

Pré Requis

Pour suivre cette formation, le participant doit :

- être amené à intervenir en hauteur sur site équipé, non équipé ou partiellement équipé ;
- être amené à utiliser un harnais antichute, des longes, connecteurs, antichutes ou une ligne de vie provisoire ;
- connaître les bases de la prévention des chutes de hauteur ;
- comprendre les consignes de sécurité écrites et orales nécessaires au bon déroulement de la formation ;
- être apte au port des équipements de protection individuelle contre les chutes ;
- se présenter avec ses EPI habituels si l'entreprise souhaite travailler sur son propre matériel : harnais, longe, casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, gants ;
- signaler avant la formation toute restriction médicale ou situation particulière pouvant limiter la participation aux exercices pratiques.

Il est recommandé d'avoir déjà suivi une formation au port du harnais ou au travail en hauteur avant de suivre cette formation.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques liés au travail en hauteur et à l'utilisation d'une ligne de vie provisoire.

Comprendre le rôle d'une ligne de vie provisoire dans un système de protection individuelle contre les chutes.

Identifier les composants d'un système antichute : harnais, longes, connecteurs, absorbeurs d'énergie, antichute mobile, points d'ancrage et ligne de vie.

Choisir les points d'ancrage adaptés à la mise en place d'une ligne de vie provisoire, en tenant compte du support, de l'environnement et de la situation de travail.

Mettre en place une ligne de vie provisoire conformément aux consignes de sécurité, aux notices fabricants et aux limites d'utilisation du matériel. Vérifier visuellement l'état des EPI antichute, des points d'ancrage, des connecteurs et de la ligne de vie avant utilisation.

Évoluer en sécurité sur une ligne de vie provisoire et adopter les bons comportements en cas d'anomalie, de doute ou de situation dangereuse.

Parcours pédagogique

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1PortHarnais-20260630

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Accueil et présentation de la formation

- Présentation du formateur, des participants et des objectifs de la formation.
- Recueil des attentes et des situations de travail rencontrées par les participants.
- Présentation du déroulement de la formation, des moyens pédagogiques et des modalités d'évaluation.
- Rappel des limites de la formation : utilisation, pose et vérification visuelle d'une ligne de vie provisoire EN 795. Rappel sur le travail en hauteur
- Définition du travail en hauteur.
- Risques liés aux chutes de hauteur.
- Conséquences possibles d'une chute.
- Priorité des protections collectives.
- Utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes lorsque les protections collectives ne sont pas suffisantes ou ne peuvent pas être mises en place.
- Organisation des secours en cas de chute ou de suspension dans le harnais. Comprendre le système antichute
- Rôle du harnais antichute.
- Rôle des longes, connecteurs, mousquetons, absorbeurs d'énergie et antichutes mobiles.
- Rôle du point d'ancrage.
- Rôle de la ligne de vie provisoire.
- Notions essentielles : facteur de chute, force de choc, tirant d'air, effet pendulaire et retenue.
- Compatibilité entre les EPI antichute, les points d'ancrage et la ligne de vie provisoire. Ligne de vie provisoire EN 795
- Définition et rôle d'une ligne de vie provisoire.
- Différence entre ligne de vie provisoire et ligne de vie permanente.
- Situations d'utilisation : site non équipé, site partiellement équipé, intervention temporaire.
- Limites d'utilisation d'une ligne de vie provisoire.
- Lecture des notices fabricants.
- Respect des consignes de pose, d'utilisation et de démontage.
- Interdiction d'improviser un dispositif non prévu, non vérifié ou non adapté. Analyse de la situation de travail
- Identification de la zone d'intervention.
- Analyse des risques avant installation.
- Repérage des cheminements, zones de chute et obstacles.
- Évaluation du tirant d'air disponible.
- Prise en compte de l'effet pendulaire.
- Vérification de la possibilité d'évacuation ou de secours.
- Détermination des moyens de protection adaptés. Choix des points d'ancrage
- Identification des points d'ancrage utilisables.
- Vérification visuelle de l'état apparent des supports.
- Analyse de l'environnement du point d'ancrage.
- Vérification de la compatibilité entre le point d'ancrage, la ligne de vie provisoire et les EPI utilisés.
- Repérage des anomalies visibles : corrosion, déformation, fissure, usure, détérioration, absence de marquage ou doute sur la fixation.
- Conduite à tenir en cas de doute ou d'anomalie. Contrôle des EPI antichute avant utilisation
- Contrôle visuel du harnais.
- Vérification des longes, connecteurs, mousquetons et absorbeurs d'énergie.
- Vérification des antichutes mobiles ou systèmes associés.
- Contrôle de la ligne de vie provisoire avant pose.
- Vérification de la propreté, de l'état général, du marquage et de la date de contrôle des équipements.
- Mise au rebut ou signalement en cas d'anomalie. Pose d'une ligne de vie provisoire
- Préparation de la zone de travail.
- Choix et contrôle des points d'ancrage.
- Mise en place de la ligne de vie provisoire selon la notice fabricant.
- Réglage de la tension ou de la configuration selon le matériel utilisé.
- Vérification de la bonne installation avant utilisation.
- Contrôle de la compatibilité avec les utilisateurs et les EPI antichute.
- Rappel des limites d'utilisation du dispositif. Utilisation et déplacement sur ligne de vie provisoire
- Connexion du participant à la ligne de vie.
- Progression horizontale en sécurité.
- Utilisation des longes, connecteurs et antichutes adaptés.
- Maintien de la continuité de protection lors des déplacements.
- Gestion des croisements ou changements de zone lorsque cela est applicable.
- Respect des consignes du fabricant et des règles internes de l'entreprise.
- Comportements à adopter en cas d'anomalie, de doute ou de situation dangereuse. Démontage et rangement du matériel
- Déconnexion et démontage de la ligne de vie provisoire.
- Vérification du matériel après utilisation.
- Nettoyage, rangement et stockage des EPI.
- Signalement des anomalies constatées.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1PortHarnais-2026030



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- Traçabilité des équipements utilisés lorsque nécessaire. Mise en pratique
 - Contrôle d'un harnais et des EPI antichute.
 - Identification de points d'ancrage adaptés.
 - Analyse d'une situation de travail en hauteur.
 - Mise en place d'une ligne de vie provisoire.
 - Connexion et évolution en sécurité sur le dispositif.
 - Vérification visuelle avant, pendant et après utilisation.
 - Simulation de situations dégradées : doute sur un ancrage, mauvais réglage, anomalie matériel, tirant d'air insuffisant ou risque d'effet pendulaire. Évaluation des acquis
 - Questions orales et échanges tout au long de la formation.
 - QCM d'évaluation des connaissances.
 - Évaluation formative lors des exercices pratiques.
 - Observation du participant lors de la pose, du contrôle et de l'utilisation de la ligne de vie provisoire.
 - Remise d'une attestation de fin de formation, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.
- Cette formation ne se substitue pas à une vérification réglementaire approfondie d'une installation permanente ni à une certification de conformité d'un dispositif d'ancrage.**

Méthodes pédagogiques

La formation alterne apports théoriques, échanges avec les participants, démonstrations techniques et mises en situation pratiques.

Les méthodes pédagogiques utilisées comprennent :

- des exposés interactifs sur les risques liés au travail en hauteur, les systèmes antichute et l'utilisation d'une ligne de vie provisoire EN 795 ;
- des échanges avec les participants à partir de leurs situations de travail et des difficultés rencontrées sur site équipé ou non équipé ;
- l'analyse de situations professionnelles nécessitant la mise en place d'une ligne de vie temporaire ;
- des démonstrations par le formateur sur le contrôle du harnais, des longes, connecteurs, antichutes, points d'ancrage et lignes de vie ;
- des exercices pratiques portant sur le choix des points d'ancrage, la mise en place d'une ligne de vie provisoire et le contrôle visuel du matériel ;
- des mises en situation permettant aux participants d'évoluer en sécurité sur une ligne de vie provisoire ;
- une évaluation formative lors des exercices pratiques ;
- un QCM permettant de vérifier l'acquisition des connaissances.

La pédagogie est active et participative afin de permettre aux participants d'acquérir les bons réflexes de sécurité, de limiter l'improvisation sur site non équipé et d'utiliser une ligne de vie provisoire dans le respect des consignes de sécurité et des notices fabricants.

Modalités de suivi

La formation est réalisée en présentiel synchrone.

Le suivi de l'assiduité et de la progression du participant est assuré par :

- l'émargement des participants par demi-journée ;
- la présence effective du participant pendant les séquences théoriques et pratiques ;
- la participation aux échanges, études de cas et analyses de situations ;
- l'observation continue du participant par le formateur lors des exercices pratiques ;

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des participants comprennent :

- un support de cours EVINCEL relatif au travail en hauteur, aux EPI antichute et à l'utilisation d'une ligne de vie provisoire EN 795 ;
- des supports visuels : photos, vidéos, schémas, exemples de situations professionnelles et retours d'expérience ;
- un ordinateur, un vidéoprojecteur et des moyens de diffusion adaptés ;
- des harnais antichute ;
- des longes de retenue et longes antichute ;
- des connecteurs, mousquetons et systèmes de liaison ;
- des antichutes mobiles ou systèmes antichute adaptés aux exercices ;
- des casques avec jugulaire, gants et EPI nécessaires aux mises en situation ;
- des points d'ancrage et différents types de dispositifs d'ancrage ;
- une ligne de vie provisoire permettant les exercices de pose, d'utilisation et de contrôle visuel ;
- une perche télescopique et accessoires adaptés selon les exercices ;
- des zones ou équipements pédagogiques permettant les mises en situation : échafaudage, plateforme, passerelle, toiture ou structure adaptée ;
- des talkies-walkies ou moyens de communication lorsque nécessaires ;
- des exercices pratiques et mises en situation permettant de travailler le choix des points d'ancrage, la pose de la ligne de vie provisoire, le contrôle des EPI et l'évolution en sécurité.

Ces moyens permettent aux participants d'acquérir les connaissances et gestes nécessaires pour mettre en place, utiliser et vérifier visuellement une ligne de vie provisoire EN 795 dans le respect des consignes de sécurité, des notices fabricants et des limites d'utilisation du matériel.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1PortHarnais-20260630

- le suivi de la participation aux mises en situation liées au contrôle des EPI, au choix des points d'ancrage, à la mise en place d'une ligne de vie provisoire et à l'évolution en sécurité ;
 - la réalisation d'un QCM d'évaluation des connaissances ;
 - l'évaluation formative du participant lors de la partie pratique.
- Ces moyens permettent de vérifier l'implication du participant, sa compréhension des risques liés au travail en hauteur et sa capacité à appliquer les consignes de sécurité lors de l'utilisation d'une ligne de vie provisoire EN 795.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise au participant, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.

Cette formation ne se substitue pas à une vérification réglementaire approfondie d'une installation permanente ni à une certification de conformité d'un dispositif d'ancrage.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur spécialisé en travail en hauteur, port du harnais, équipements de protection individuelle contre les chutes et utilisation de lignes de vie provisoires EN 795.

☐

Intervenant disposant d'une expérience dans l'analyse des risques de chute, le choix des points d'ancrage, le contrôle visuel des EPI antichute, la mise en place d'une ligne de vie provisoire, l'utilisation des longues, connecteurs, antichutes et systèmes de liaison.

Le formateur anime la formation à partir d'apports théoriques, de démonstrations techniques, d'exercices pratiques et de mises en situation adaptées aux interventions en hauteur sur site équipé, non équipé ou partiellement équipé.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1PortHarnais-20260630



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation par le formateur, au moyen de questions orales, d'échanges, d'études de cas, d'exercices pratiques et d'observations lors des mises en situation.

Elle comprend :

- une évaluation théorique sous forme de QCM portant sur les risques liés au travail en hauteur, les systèmes antichute, les points d'ancrage, les lignes de vie provisoires, les EPI et les règles de sécurité ;
- une évaluation formative lors de la partie pratique, permettant de vérifier la capacité du participant à contrôler ses EPI, choisir les points d'ancrage adaptés, mettre en place une ligne de vie provisoire et évoluer en sécurité ;
- une observation du comportement du participant lors des exercices, notamment sur le respect des consignes, l'analyse de la situation, le contrôle visuel du matériel, l'utilisation des connecteurs, longes, harnais, antichutes et points d'ancrage ;
- une appréciation individuelle des acquis par le formateur en fonction des objectifs pédagogiques définis.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise au participant, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.

Cette formation ne se substitue pas à une vérification réglementaire approfondie d'une installation permanente ni à une certification de conformité d'un dispositif d'ancrage.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour les formations réalisées dans les locaux EVINCEL, aucun moyen pédagogique spécifique n'est à fournir par le client. Il est toutefois recommandé aux participants de venir avec leurs EPI habituels : harnais, casque avec jugulaire, longes, connecteurs, chaussures de sécurité, gants et tenue de travail.



Pour les formations réalisées en intra-entreprise dans les locaux du client, celui-ci devra mettre à disposition



une salle adaptée au nombre de participants, équipée de tables, chaises, prises électriques et d'un espace permettant la projection du support de formation;

un espace sécurisé permettant la réalisation des exercices pratiques liés au travail en hauteur;

si possible, une zone représentative des situations de travail : toiture, passerelle, plateforme, structure, échafaudage, charpente, accès technique ou zone nécessitant la mise en place d'une ligne de vie provisoire ;

des points d'ancrage, supports ou structures représentatifs, sous réserve de validation préalable par le formateur;

les documents internes utiles : consignes de sécurité, procédures de travail en hauteur, notices fabricants, plans de prévention, modes opératoires ou procédures internes liées aux EPI antichute;

les EPI habituellement utilisés par les salariés : harnais, longes, connecteurs, antichutes, casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, gants et tenue de travail ;

un interlocuteur référent sur site pouvant faciliter l'accès aux locaux, équipements, documents et zones de mise en pratique. Les installations, supports et zones de travail mis à disposition doivent être conformes, sécurisés, accessibles et permettre la réalisation des exercices sans exposition dangereuse des participants.

La formation ne se substitue pas à une vérification réglementaire approfondie d'une installation permanente ni à une certification de conformité d'un dispositif d'ancrage.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL Formation étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur accès à la formation, dans le respect des exigences de sécurité liées au travail en hauteur, aux EPI antichute, aux points d'ancrage et à l'utilisation d'une ligne de vie provisoire EN 795.

Toute situation particulière doit être signalée avant l'entrée en formation afin d'analyser les possibilités d'adaptation du parcours, des supports pédagogiques, des modalités d'accueil ou des conditions d'évaluation.

Les aménagements sont étudiés au cas par cas, en lien avec le participant, l'entreprise et, si nécessaire, les acteurs compétents du handicap.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1PortHarnais-2026030

Les adaptations mises en place ne doivent pas compromettre la sécurité du participant, du groupe ou du formateur, notamment lors des exercices pratiques portant sur le contrôle des EPI, le choix des points d'ancrage, la pose de la ligne de vie provisoire et l'évolution en hauteur.

Pour toute demande d'aménagement, contactez EVINCEL Formation avant le démarrage de la formation : contact@evincel.fr – 04 78 22 58 98.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

4 à 10 participants



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898

Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1PortHarnais-20260630

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427